

## CONCOURS

Service des ressources humaines  
Division de la dotation

CADRES POMPIERS

### CHEF DE PELOTON

SERVICE DE PROTECTION CONTRE L'INCENDIE  
DIVISION DES OPÉRATIONS

POSTE PERMANENT ET LISTE D'APTITUDE

La Ville de Québec est à la recherche de personnes qualifiées pour exercer l'emploi de chef de peloton à son Service de protection contre l'incendie et pour la création d'une liste de personnes qualifiées.

#### SOMMAIRE DE LA FONCTION

Sous l'autorité du directeur adjoint aux opérations, la personne titulaire du poste, à titre de représentante de l'employeur, planifie, organise, administre et contrôle l'ensemble des activités de son peloton et de ses casernes.

Elle dirige les chefs aux opérations et s'assure de l'uniformité de la gestion des effectifs et des opérations des casernes. Plus particulièrement, elle voit notamment à l'élaboration et à l'application des projets du plan d'affaires, à l'application du schéma de couverture de risque, à la couverture des grands événements et à la gestion des événements d'exception. Elle s'assure du transfert de l'information auprès de l'officier de relève.

Elle effectue diverses tâches inhérentes à la gestion, à la coordination et au contrôle des ressources humaines dans les activités reliées à l'administration et au secteur des opérations de lutte contre l'incendie et aux interventions d'urgence. Elle s'assure de l'entretien préventif du matériel et des équipements des casernes. Lorsque requis, elle agit à titre de relève du chef aux opérations.

Dans le secteur sous sa responsabilité, elle voit à la santé et à la sécurité des travailleurs dans le cadre de leur travail et notamment en matière d'intervention. À la suite de l'analyse des diverses interventions, elle s'assure de la mise à jour des directives opérationnelles.

Elle collabore à l'identification des besoins de formation avec la Division de la formation, de la recherche et du développement, voit à la mise en oeuvre du plan de formation annuel, du plan annuel d'entraînement en caserne et s'assure du respect du calendrier des activités dans les casernes sous sa responsabilité. Elle maintient un lien direct avec le directeur de division formation, recherche et développement. Elle participe à la sélection du personnel.

Elle s'assure de la disponibilité du personnel pour la formation et l'entraînement en caserne. Elle rédige les différents rapports prévus pour les travaux qui lui incombent et s'assure que les directives, les politiques et le guide des opérations du service, de même que le code d'éthique, soient observés.

EXIGENCES	<p>Avoir complété un DEP - Intervention en sécurité incendie. Toute combinaison de formation ou d'expérience jugée pertinente pourra être considérée.</p> <p>Avoir complété Officier II du programme Officier en sécurité incendie.</p> <p>Un certificat universitaire de premier cycle dans une discipline appropriée sera considéré comme un atout.</p> <p>Posséder une expérience de travail pertinente : minimum 8 ans au poste de pompier et 5 ans au poste d'officier aux opérations.</p> <p>Posséder un permis de conduire classe 4A.</p> <p>Avoir fait preuve, dans le cadre de ses emplois antérieurs, d'un bon sens de l'organisation et de leadership, d'une bonne capacité à solutionner des problèmes et à innover, d'une bonne résistance au stress, d'une facilité à communiquer verbalement et par écrit, à mobiliser, à conseiller, à guider, à former, à évaluer le personnel et à maintenir des relations de travail efficaces.</p> <p>Être en mesure de promouvoir, par ses actions et ses décisions, une approche-client ainsi qu'une gestion participative axée sur l'amélioration continue et les résultats."</p>
TRAITEMENT	De 95 156 \$ à 104 671 \$ (échelle 2013) et boni au rendement.
PÉRIODE D'AFFICHAGE	Du 31 octobre au 13 novembre 2013.
NUMÉRO DE CONCOURS	POMPR-005-2013.
INSCRIPTION	<p>Les personnes intéressées et répondant aux exigences doivent postuler en ligne en accédant au site Internet de la Ville de Québec situé à l'adresse suivante : <a href="http://www.ville.quebec.qc.ca">www.ville.quebec.qc.ca</a> dans la rubrique Services en ligne, sous l'appellation Emplois et stages. Les candidatures seront analysées sur la foi des documents soumis au moment de l'inscription.</p> <p>Remarque : Une lettre d'engagement envers la santé et la sécurité devra être signée.</p>
ÉQUITÉ EN EMPLOI	La Ville de Québec souscrit au principe d'équité en emploi et applique un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées.